



ENQUÊTE TERRAIN

AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA CDÉC DE QUÉBEC

RÉALISÉE PAR JEAN-PHILIPPE BOUCHER
SOUS LA SUPERVISION DE LORRAINE POMINVILLE

NOVEMBRE 2004

RREMERCIEMENTS.....	3
PRÉAMBULE	3
INTRODUCTION.....	4
MÉTHODE.....	4
PERSPECTIVE HISTORIQUE.....	4
Les trois zones du quartier Saint-Roch.....	7
PREMIÈRE SECTION	11
Analyse quantitative	11
DEUXIÈME SECTION	13
Analyse qualitative	13
PISTES D'ACTION	15
CONCLUSION	15
ANNEXES.....	16
Questionnaire.....	16
Liste des organisations sondées.....	18
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	18

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les partenaires suivants : Emploi-Québec, Direction régionale de la Capitale-Nationale, la Caisse populaire Desjardins du Vallon, le Bureau de la Capitale-Nationale, la Caisse d'économie solidaire de Québec, madame Agnès Maltais, députée de la circonscription de Taschereau, monsieur Michel Després, député de la circonscription de Jean-Lesage ainsi que le CLD de Québec. Sans leur apport financier, la réalisation de cette enquête n'aurait pu être menée à terme.

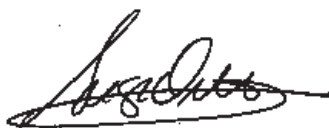
Également, l'apport du comité de soutien à la recherche ne pourrait être passé sous silence : Robert Giguère, de la direction régionale d'Emploi-Québec, Jacques Laverdière du CLSC-CHSLD Basse-Ville — Limoilou — Vanier, Ginette Buist-Olivier du CLSC-CHSLD Haute-Ville - Des-Rivières, Francine Labrecque de Centraide et Bernard Mercier de la CDÉC. Vos judicieux conseils méritent plus qu'un simple merci.

Également, nos remerciements vont à tous les représentants d'organismes qui ont été rencontrés et qui ont donné généreusement de leur temps pour les besoins de cette enquête.

La forme masculine utilisée dans ce document a été préconisée afin d'en alléger le contenu. Lorsque le contexte s'y prête, elle s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



Andrée Richard
Présidente



Serge Duclos
Directeur Général

PRÉAMBULE

La Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens des quartiers en revitalisation en suscitant et en soutenant le développement économique communautaire et durable. Ses actions sont orientées vers une meilleure prise en charge individuelle et collective par les forces vives du Milieu à travers 4 axes d'intervention : 1) Accès à un emploi durable et de qualité ; 2) Animation des milieux de vie ; 3) Dynamisme des activités économiques ; 4) Accès à un logement de qualité à prix abordable.

Dès l'automne 2003, la CDÉC lançait le projet **Quartiers en Actions** qui s'est échelonné sur plusieurs mois déployé en trois temps. Tout d'abord, une opération de mobilisation des leaders s'est enclenchée à partir d'octobre 2003 jusqu'en mars 2004. Ensuite, le Congrès **Quartiers en Actions**, qui s'est tenu les 24 et 25 mars, a permis de dégager des enjeux prioritaires et des pistes d'actions qui donneront lieu à l'élaboration d'un plan de développement économique communautaire. Enfin, depuis avril 2004, des tables de mise en oeuvre ont été constituées afin de concrétiser des actions autour des enjeux suivants :

1. La correspondance entre la main-d'œuvre et les emplois disponibles sur le territoire - L'intégration et le maintien en emploi des personnes exclues de longue date du marché de l'emploi - L'amélioration des conditions des travailleuses et des travailleurs à faible revenu

2. Le maintien et l'arrivée des familles dans nos quartiers
3. L'engagement des jeunes dans la vie associative locale
4. L'apport du milieu économique au développement local
5. La reconnaissance des retombées économiques de la mission sociale et spécifique des entreprises d'économie sociale
6. Le développement du logement social

De façon parallèle, une recherche-action a été entreprise en janvier 2004 et visait deux objectifs : d'une part, la CDÉC voulait actualiser ses connaissances quant à son milieu d'intervention et rendre l'information accessible à tous les acteurs préoccupés par le développement des communautés de son territoire, et d'autre part, mobiliser ces acteurs autour des enjeux précédents. C'est dans cette perspective qu'en mai 2004, le portrait démographique et socio-économique des 11 quartiers a été rendu public par le lancement du document *Territoire en mutation*.¹ Par la suite, la recherche-action a pris la forme de deux enquêtes terrain. L'une visait une meilleure compréhension des besoins spécifiques des micro-entreprises ; l'autre, une connaissance plus précise des dynamiques sociales traversant notre territoire et qui affectent les besoins des organisations communautaires et la qualité de vie de nos résidents. Les pages qui suivent rapportent les résultats des travaux réalisés dans le cadre des enquêtes auprès des jeunes et des organismes communautaires.

1. Corporation de développement économique communautaire de Québec, *Territoire en mutation*, portrait démographique et socio-économique du territoire de la CDÉC de Québec, mai 2004.

INTRODUCTION

Quiconque a récemment mis les pieds au centre-ville a pu remarquer à quel point ce secteur s'est profondément transformé depuis quelques années. Unités de condos, tours à bureaux, institutions publiques et commerces haut de gamme font désormais partie du patrimoine urbain du quartier Saint-Roch. À ces changements, s'est ajoutée l'arrivée d'une nouvelle population jeune et plutôt aisée. La revitalisation du quartier est donc non seulement la résultante de l'amélioration du cadre de vie mais, plus important encore, de la transformation du milieu de vie.

L'étude réalisée par la CDÉC de Québec, *Territoire en mutation*, témoigne d'ailleurs de la transformation du tissu social dans Saint-Roch. Elle permet de voir à quel point l'arrivée d'une nouvelle population a eu une incidence positive sur les indices socio-économiques : hausse généralisée des revenus moyens, baisse marquée du taux des transferts gouvernementaux et amélioration notable du rapport emploi/population. Cette même étude met toutefois certaines données plus inquiétantes en lumière. Alors que le profil socio-économique de Saint-Roch s'améliore, celui d'autres quartiers se dégrade. Ainsi, les conditions socio-économiques dans les quartiers Maizerets, Saint-Rodrigue et Giffard ont subi des reculs importants depuis 1996. Fait plus inquiétant encore, plus les indices sont à la hausse dans Saint-Roch, plus ils baissent dans les trois quartiers cités. Ces deux constats seraient-ils la résultante du même phénomène ? Ainsi, dans la réalité, ces données se traduiraient par le déplacement d'une population lourdement défavorisée vers des quartiers en marge du centre-ville.² Pour l'équipe de recherche de la CDÉC, cette hypothèse méritait d'être explorée de plus près.

Dès le mois de mai 2004, une enquête sur le terrain fut enclenchée afin de vérifier l'existence de ces flux migratoires, d'en mesurer l'ampleur et voir si les conclusions de l'étude allaient dans le sens de l'hypothèse. Il s'agissait aussi de regarder si la revitalisation récente du quartier Saint-Roch a eu des conséquences négatives sur la mixité sociale du quartier.

Dans une première section, le rapport présente une analyse statistique de données pouvant nous permettre de mieux circonscrire le phénomène migratoire. Dans une seconde section, une analyse qualitative des résultats découlant de l'enquête terrain est présentée. À partir de ces deux volets, il sera possible de mesurer en conclusion la justesse de l'hypothèse.

MÉTHODE

D'une part, cette étude s'appuie sur une collecte de données statistiques provenant de deux sources : le recensement de Statistique Canada réalisé en 2001 ainsi que les transferts de clientèle entre les centres locaux d'emploi (CLE) que l'on retrouve sur le territoire de la CDÉC.

D'autre part, afin de compléter l'analyse, deux séries d'entrevues ont été menées : 1) des entrevues de type exploratoire auprès de représentants des Centres de santé et services sociaux, des Centres locaux d'emploi, de la Ville de Québec, plus particulièrement les Services du développement économique et de l'aménagement du territoire, le bureau d'arrondissement de La Cité ainsi que le Bureau d'animation information logement (BAIL); et 2) des entrevues semi-dirigées auprès de responsables d'organisations communautaires travaillant avec une clientèle vulnérable susceptible d'avoir quitté le quartier Saint-Roch.³

Les limites de la recherche

Des tentatives ont également été faites auprès d'autres instances comme Développement social Canada afin d'obtenir des données relatives aux déplacements des prestataires de pensions de vieillesse sur le territoire de la CDÉC. Toutefois, ce type d'information ne pouvait être disponible pour des raisons techniques. Le même genre de démarches a aussi été réalisées auprès de la Commission scolaire de la Capitale et de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux afin de savoir si ces organisations avaient en leur possession des données sur la migration de leur clientèle respective. Dans les deux cas, les démarches se sont avérées infructueuses.

PERSPECTIVE HISTORIQUE

Au cours de son histoire, le quartier Saint-Roch a évolué au rythme de plusieurs cycles économiques. De son essor initial, il connaît par la suite des phases successives d'avancées et de reculs, portées par les grands courants économiques nord-américains. Voici donc une chronologie sommaire de son évolution zigzagante.⁴

À partir de 1725 :

Les tanneries artisanales s'installent dans le quartier et deviennent le principal moteur économique. Au fil du temps, elles gagnent en taille et en nombre. Au cours du vingtième siècle, cette industrie décline.

1800 - 1864 :

Sur les rives de la rivière Saint-Charles, l'industrie du bois et les chantiers navals prospèrent. Après plus de soixante années d'activités économiques intenses, cette industrie subit deux chocs majeurs : l'Angleterre abolit ses tarifs préférentiels sur le bois provenant de ses colonies d'Amérique et les États-Unis ferment leurs ports aux navires battant pavillon canadien.

2. Ce phénomène est d'ailleurs souligné dans un portrait de milieu réalisé par le CLSC La Source.

3. Voir en Annexe, la liste des organisations rencontrées.

4. Cette chronologie a été réalisée à partir des deux sources suivantes :
www.arch.mcgill.ca/prof/mellin/arch671/winter2004/student/Tousignant/ et
www.ville.quebec.qc.ca/fr/affaires/grands_projets.shtml

1864 - 1950 :

Des usines et des manufactures prennent l'espace laissé vacant par l'industrie du bois. La production de chaussures occupe une place prédominante dans l'économie jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Également, des usines remplacent les chantiers navals sur les abords de la rivière Saint-Charles et servent notamment à la production d'électricité et à la transformation de l'acier.



Photo de la tannerie Nazaire Fortier

1865 - 1955 :

La rue Saint-Joseph devient un pôle commercial et culturel important. On y construit des grands magasins, des théâtres et un cinéma. Elle sera surnommée à cette époque la *Broadway* de Québec.



Cinéma Impérial , rue Saint-Joseph - 1944

1945 - 1960 :

Le secteur industriel montre des signes de déclin. La fonction administrative prend de l'ampleur. Ainsi, plusieurs édifices à bureaux sont construits. On prévoit également la construction d'infrastructures routières.

1960 - 1992 :

Cette période est caractérisée par un long mouvement de déclin. Le gouvernement abandonne son projet de s'installer dans le quartier et opte plutôt pour les terrains avoisinants la colline parlementaire. Plusieurs grands projets d'infrastructures inachevés laissent des cicatrices dans le quartier (élargissement du boulevard Charest non complété et projet d'autoroute abandonné) ; d'autres ne livrent pas les résultats attendus (transformation de la rue Saint-Joseph en centre commercial couvert).

De plus, dans la mouvance nord-américaine, une nouvelle classe moyenne choisit davantage la banlieue au détriment du centre-ville et laisse derrière elle une population moins nantie. L'activité commerciale se réorganise sur le territoire de la région de Québec en fonction de l'étalement urbain.

1992 - 2004 :

L'administration municipale de Québec met en place *RevitalisAction*, un plan de relance du quartier Saint-Roch. On vise la consolidation de sa fonction résidentielle et l'implantation de projets de développement liés à la culture, à l'enseignement et aux nouvelles technologies.



Jardin Saint-Roch

Au début de cette période, le jardin Saint-Roch est aménagé et l'ancienne Dominion Corset est rénové. La Ville y logera d'ailleurs une partie de ses fonctionnaires.

En 1994, le Centre Méduse, une coopérative regroupant des organismes à vocation artistique s'installe dans le quartier. Par ailleurs, la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval déménage dans ce qui est désormais couramment appelé l'édifice de la Fabrique.

En 1996, afin d'encourager les artistes à s'installer dans Saint-Roch, la Ville met en place le programme atelier-logement. En parallèle, on débute les travaux visant la *renaturalisation* des berges de la rivière Saint-Charles.

L'année 1997 est marquée par l'arrivée de deux importantes institutions d'enseignement : L'École nationale d'administration publique (ENAP) et Télé-Université.

Par ailleurs, les travaux visant l'enlèvement du toit du mail Saint-Roch débutent en 2000. Les résidents du quartier redécouvrent ainsi la rue Saint-Joseph.

Enfin, en 2004, l'Institut national de recherche scientifique (INRS) emménage dans un nouveau bâtiment.

Tous ces faits marquants de la revitalisation du quartier Saint-Roch se sont accompagnés de l'ouverture de restaurants, de boutiques, de librairies, de théâtres, etc. Également, des unités de condos ont été construits afin de répondre à une demande croissante pour de l'habitation haut de gamme.

LES TROIS ZONES DU QUARTIER SAINT-ROCH

Pour les fins de l'analyse, nous avons convenu de découper le quartier Saint-Roch en trois zones.⁵

La zone sud.

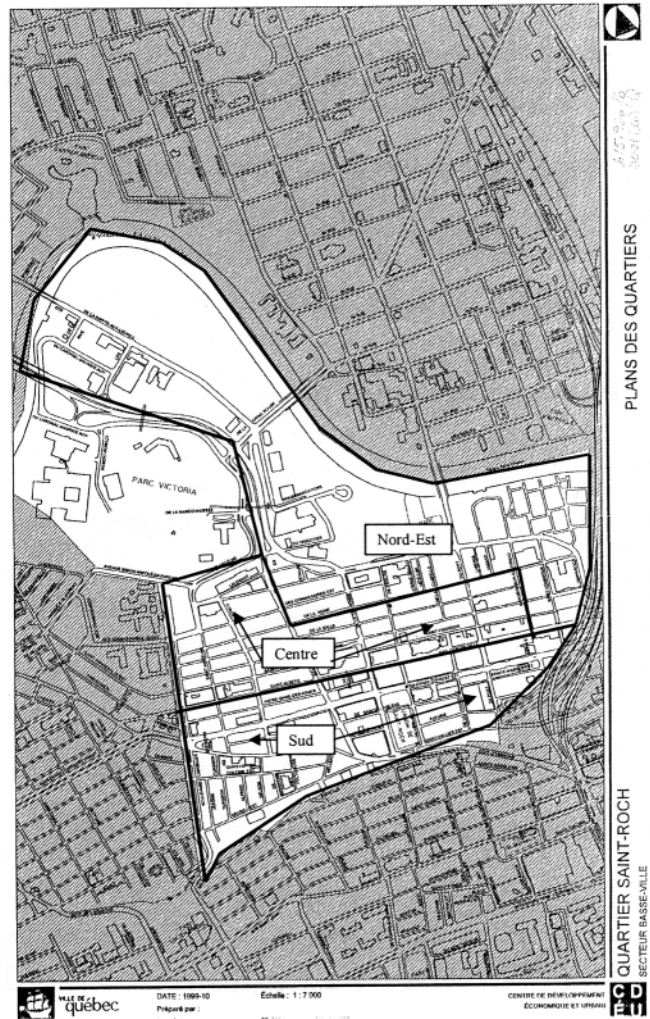
Cette zone est bordée par la falaise et jonchée d'escaliers conduisant à la Haute-Ville. Ses limites sont les rues Arago et de Saint-Vallier au sud, l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'est, la rue Saint-Joseph au nord et le boulevard Langelier à l'ouest. Une grande partie de la revitalisation du quartier s'est faite dans ce secteur. Plusieurs institutions se sont installées dans cette zone : la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval dans l'édifice de la Fabrique, l'École nationale d'administration publique (ENAP), le Centre national des nouvelles technologies (CNNTQ) et le siège social de Télé-Université. Également, plusieurs unités de condos ont été réalisées dans cette zone.

La zone centre.

Cette zone constitue le cœur du quartier Saint-Roch. Ses limites sont la rue Saint-Joseph au sud, la rue Monseigneur Gauvreau à l'est, la rue de la Reine au nord et le boulevard Langelier à l'ouest. Au nord de la rue Saint-Joseph, la pauvreté est encore bien enracinée dans le quartier. Toutefois, des signes de relance économique sont perceptibles au sud. On remarque d'ailleurs l'arrivée de plusieurs commerces haut de gamme sur la rue Saint-Joseph. De plus, l'enlèvement du toit du mail Saint-Roch a redonné à ce secteur son visage d'antan.

La zone nord-est.

Cette zone est bordée par la rivière Saint-Charles au nord. À l'est, sa limite est l'autoroute Dufferin-Montmorency, au sud, la rue de la Reine et à l'ouest, l'autoroute Laurentienne. Ce secteur est le plus récent du quartier. De nombreuses habitations ont été construites au cours des années 80 en bordure de la rivière (ex. : le village de l'Anse). La population qui réside dans cette zone est plus aisée que celle habitant dans la zone centre. En fait, il s'agit presque d'un secteur autonome dans le quartier qui a peu à voir avec ce qu'on appelle couramment le vieux Saint-Roch.

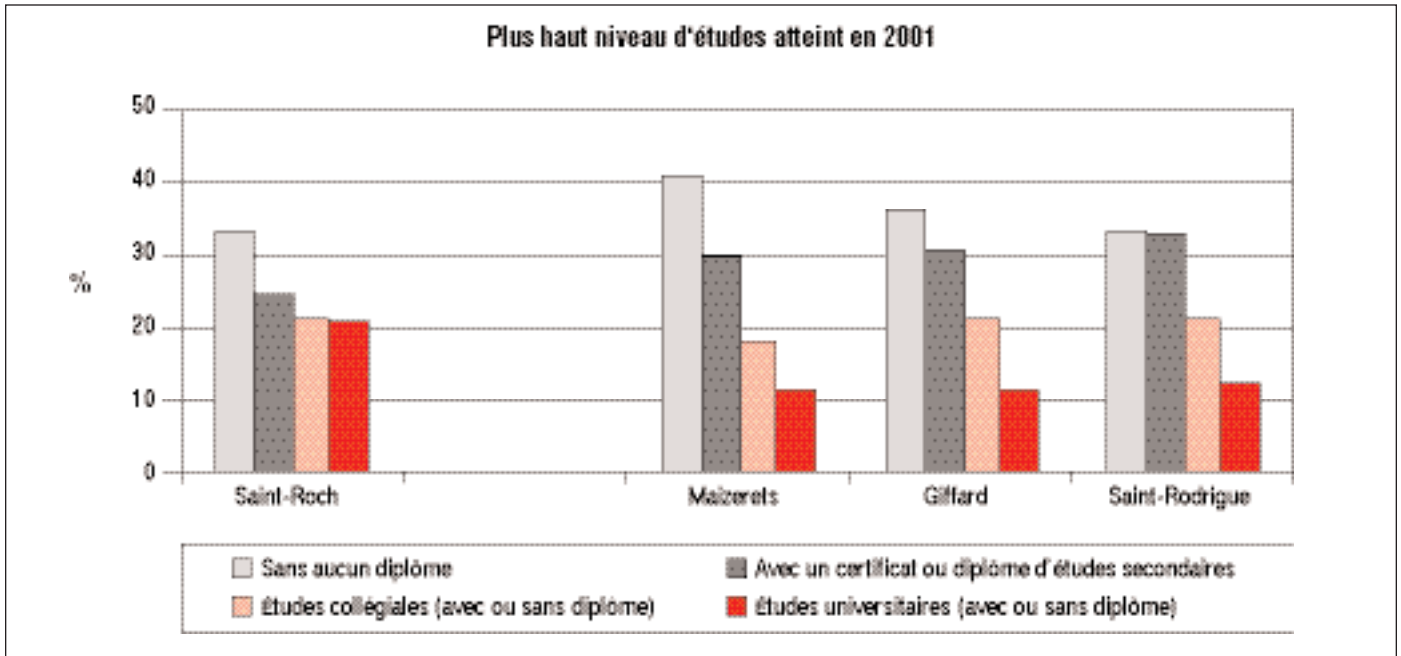


5. Ce découpage est inspiré par des travaux réalisés pour le compte du Bureau d'animation information logement (BAIL), mais diffère quelque peu.

PREMIÈRE SECTION

ANALYSE QUANTITATIVE

La scolarité



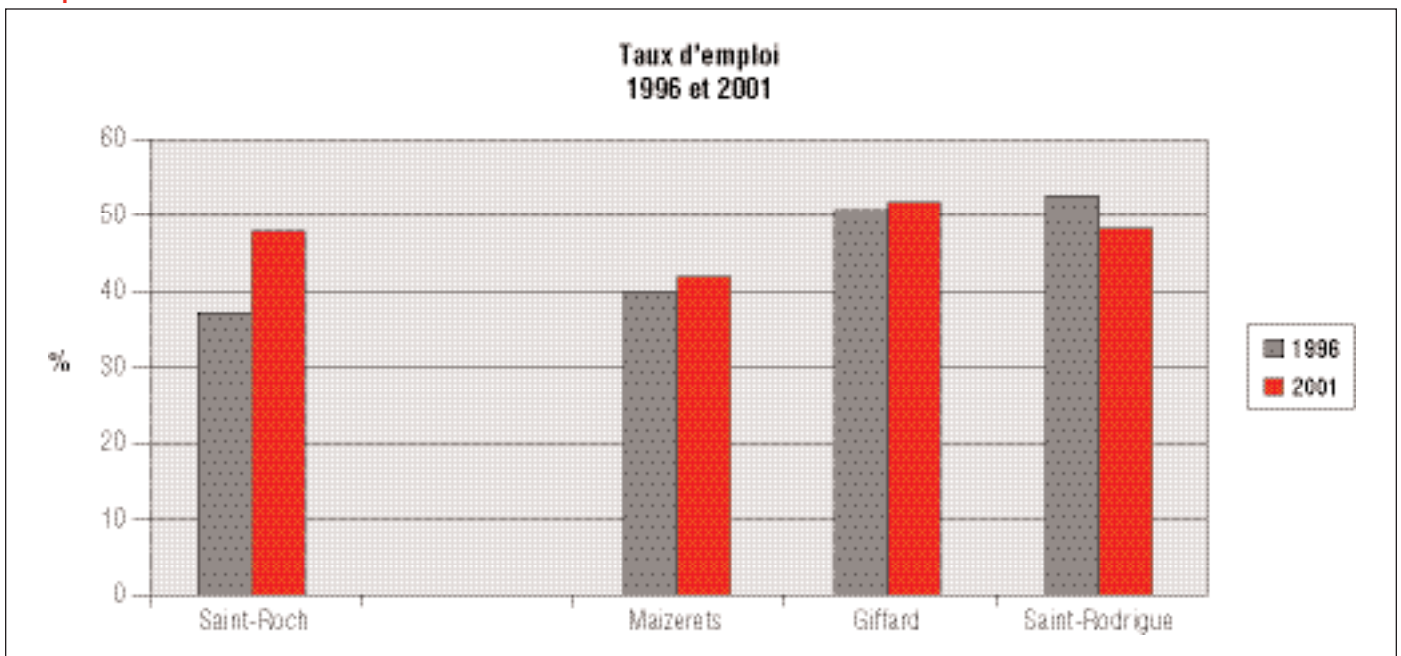
Source: Institut de la Statistique du Québec

Les données sur la scolarité nous permettent d'avoir un aperçu des changements qui ont modifié le tissu social du quartier Saint-Roch. Longtemps reconnu pour être un quartier où résidait une population démunie et faiblement scolarisée, la situation semble avoir beaucoup évolué. Sur le territoire de la CDÉC, Saint-Roch a désormais la deuxième plus forte proportion de personnes ayant fait des études universitaires. Le quartier se situe à ce chapitre tout juste derrière Saint-Jean-Baptiste. Que faut-il en conclure? Nécessairement, cette donnée signifie

qu'une nouvelle population a élu domicile dans le quartier et il est fondé de croire qu'elle réside essentiellement dans la partie sud du quartier. Nous y reviendrons.

Par ailleurs, les quartiers Maizerets, Giffard et Saint-Rodrigue partagent plusieurs traits communs sous l'angle de la scolarité. Dans les trois cas, on remarque une part importante de la population de 20 ans et plus qui n'a aucun diplôme. Inversement, la proportion de personnes ayant fait des études universitaires dépasse à peine 10% pour chacun des quartiers.

L'emploi

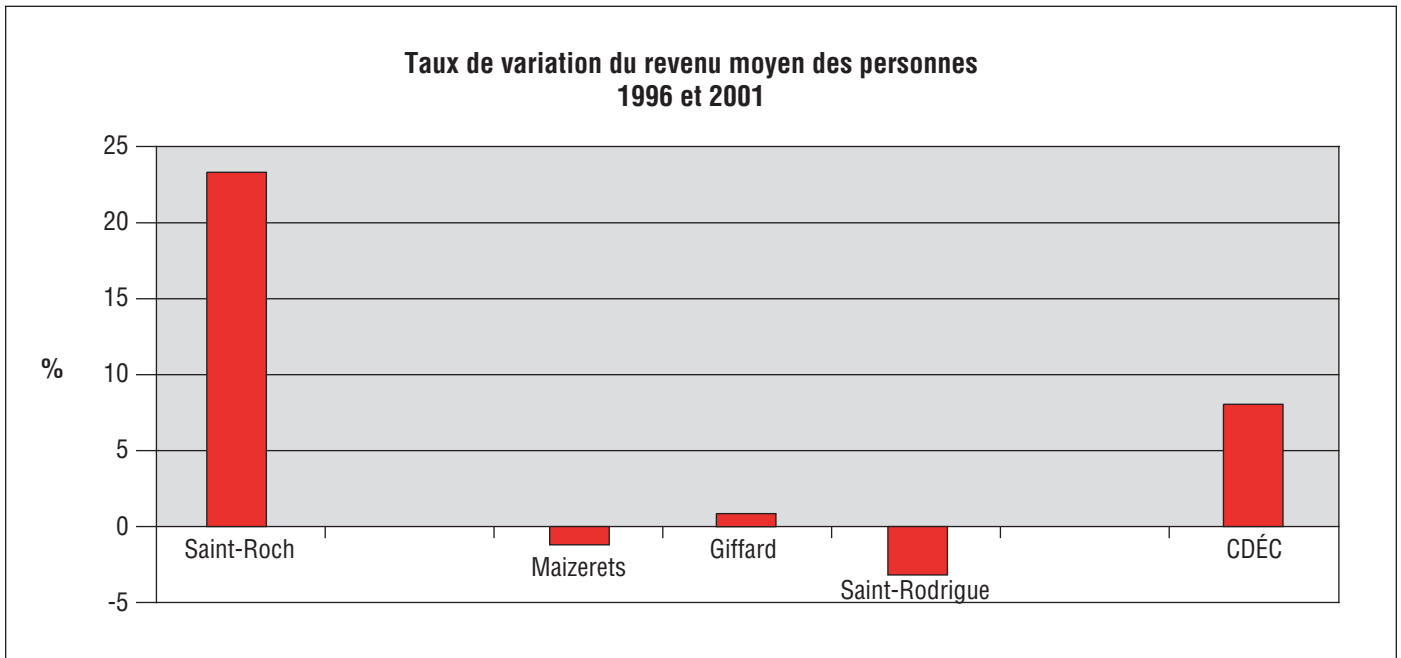


Source: Institut de la Statistique du Québec

Les données sur l'emploi provenant du recensement de 2001 montrent une amélioration générale de la situation du marché du travail depuis 1996. Toutefois, cette tendance ne peut expliquer à elle seule la hausse du taux d'emploi dans le quartier Saint-Roch. Cette donnée renforce donc l'idée de l'arrivée d'une nouvelle population dans le quartier.

Pour les trois autres quartiers, le rapport emploi/population a peu évolué, à l'exception d'une baisse notable dans Saint-Rodrigue. Malgré une légère hausse du taux d'emploi dans Maizerets, celui-ci n'est que de 43 %.

Les revenus

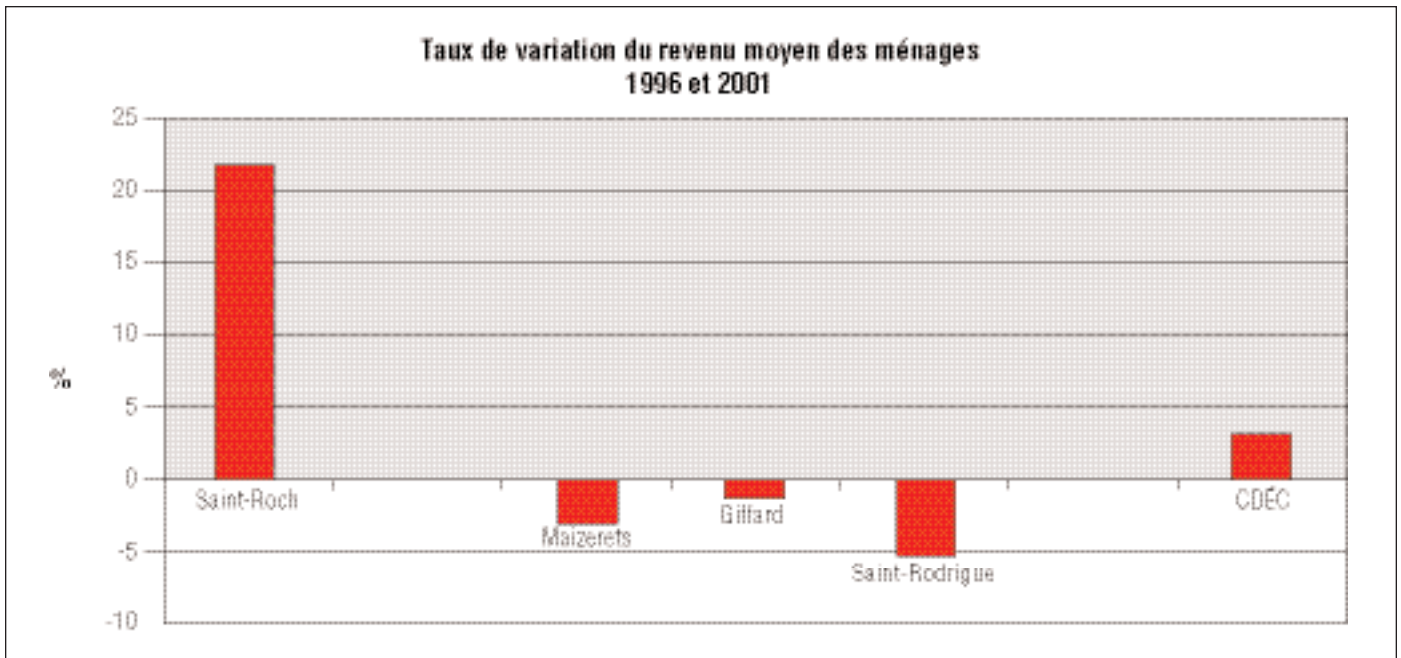


Source: Institut de la Statistique du Québec

De 1996 à 2001, le revenu moyen des personnes dans le quartier Saint-Roch a fait un bond prodigieux. L'augmentation dépasse même 23%. En comparaison pour la même période, l'augmentation moyenne dans les 11 quartiers couverts par la CDÉC tourne autour de 8%. Cependant, trois quartiers échappent à la hausse généralisée des revenus. Pendant que le revenu moyen des résidents de Giffard atteint un point de stagnation, il baisse dans Maizerets et Saint-Rodrigue.

Il paraît évident que la hausse du revenu moyen des personnes dans Saint-Roch est due en majeure partie à l'arrivée d'une nouvelle population. D'ailleurs, entre 1996 et 2001, la population du quartier est passé de 6 900 à 7 400 résidents, une hausse de 500 personnes. Parmi ces nouveaux résidents, plusieurs ont décidé d'habiter dans de nouvelles habitations de type condominium dans le secteur sud du quartier. Toutefois, une telle hausse pourrait aussi s'expliquer par le départ d'une population moins bien nantie qui se serait déplacée vers des quartiers en marge du centre-ville. Cette hypothèse expliquerait ainsi la diminution ou la stagnation du revenu moyen dans certains quartiers.

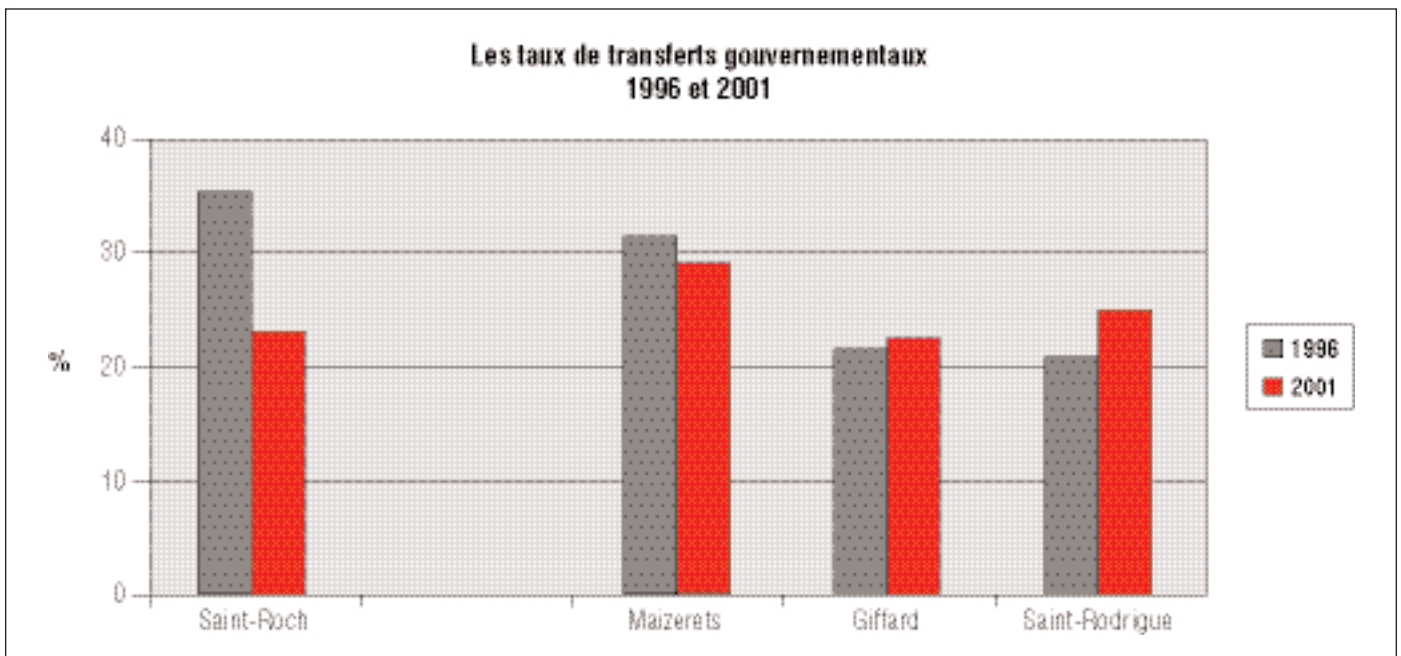
Cependant, une nuance s'impose. Le revenu médian des personnes dans le quartier Saint-Roch dépassait à peine 14 000\$ en 2001. Selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu pour une personne vivant seule dans une agglomération urbaine de la taille de la ville de Québec est de 18 551\$. On sait par ailleurs qu'une forte proportion des ménages du quartier Saint-Roch est constituée d'une seule personne. Donc, force est d'admettre qu'encore aujourd'hui, la majeure partie des résidents de Saint-Roch vit sous le seuil de faible revenu. De l'avis de plusieurs intervenants travaillant dans le quartier, ces personnes sont concentrées dans la section centre du quartier.



Source: Institut de la Statistique du Québec

La même tendance s'observe du côté du revenu moyen des ménages, quoique la hausse des ménages pour l'ensemble du territoire de la CDÉC est ici beaucoup plus modeste. Alors que le revenu moyen des personnes augmente dans Giffard, celui des

ménages diminue. La baisse est encore plus accentuée dans Maizerets et Saint-Rodrigue. Dans ce dernier cas, le revenu moyen des ménages a chuté au-delà de 5%.



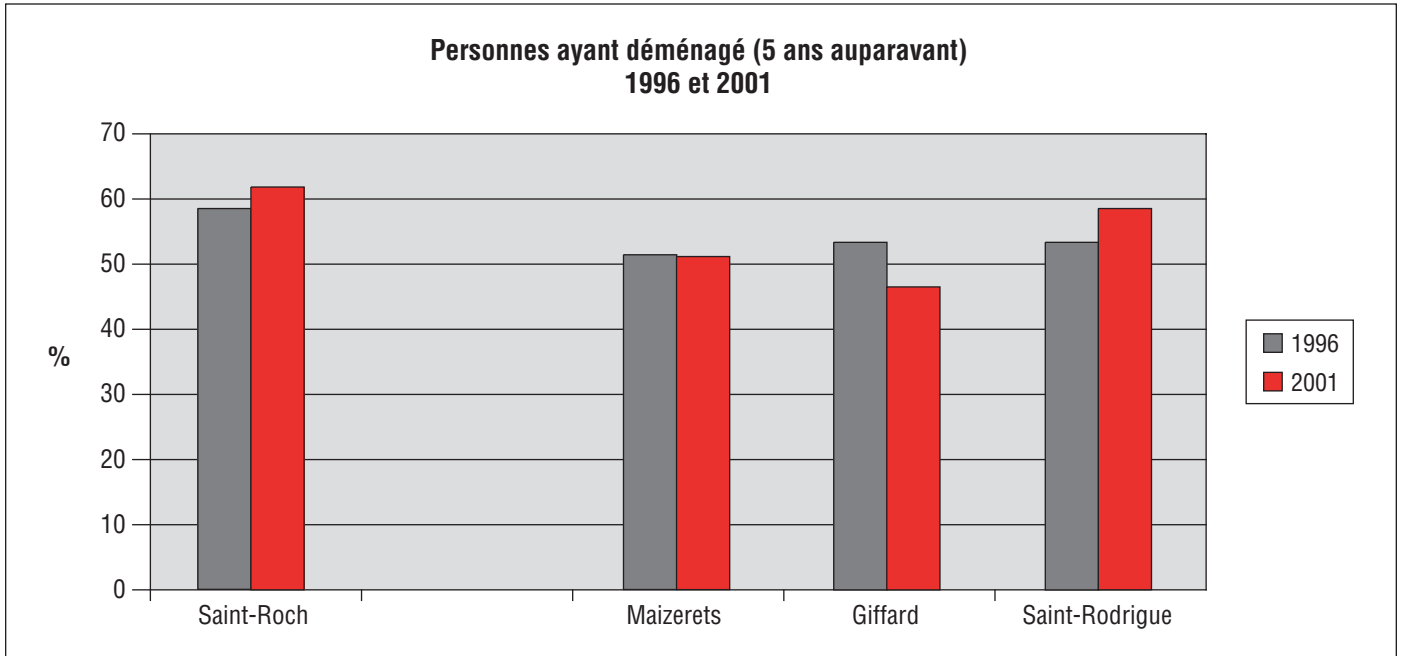
Source: Institut de la Statistique du Québec

De 1996 à 2001, le taux de transferts gouvernementaux⁶ dans Saint-Roch est passé de 36% à 24%. Comment expliquer une telle chute vertigineuse? Bien sûr l'arrivée d'un fort contingent de personnes actives sur le marché du travail est une des

explications majeures. Cependant, devant l'ampleur du changement, on peut aussi s'interroger sur la possibilité d'un départ plus ou moins massif de prestataires des régimes publics.

6. Le taux de transferts gouvernementaux mesure la proportion des revenus provenant des sources suivantes: pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales fédérales pour enfants et autre revenu provenant de sources publiques.

La mobilité



Source: Institut de la Statistique du Québec

Dans la plupart des quartiers couverts par la CDÉC, la mobilité des résidents a peu fluctué entre 1996 et 2001. Toutefois, on note deux exceptions à cette tendance: Saint-Roch et Saint-Rodrigue ont vu leur proportion de personnes ayant déménagé au cours des cinq (5) années précédentes augmenter. En tenant compte des autres indices socio-économiques présentés, il est possible que ces deux phénomènes aient une cause commune. Ainsi, des personnes s'installeraient dans Saint-Roch pendant que d'autres quitteraient le secteur pour gagner la périphérie et plus particulièrement Saint-Rodrigue. Ce questionnement nous ramène donc à notre hypothèse de départ, soit que les personnes démunies du centre-ville ont quitté pour gagner des quartiers en périphérie.

Les transferts de clientèle de la Sécurité du revenu

Jusqu'à maintenant, les données présentées ne peuvent nous amener à conclure à un déplacement significatif de résidents de Saint-Roch vers d'autres quartiers. On peut, tout au plus, appréhender le phénomène par une concomitance inquiétante de plusieurs indices. Toutefois, les données sur le transfert des prestataires d'assistance-emploi entre les Centres locaux d'emploi (CLE) pourraient aider à mieux circonscrire les flux migratoires entre le quartier Saint Roch et les trois autres quartiers visés.

Par contre, les données contenues dans les tableaux suivants ne nous permettent pas de voir directement les flux migratoires entre les quartiers puisqu'ils présentent les données en fonction des territoires respectifs de chacun des CLE. Elles n'en constituent pas moins une excellente référence pour mesurer le déplacement des résidents vulnérables des quartiers centraux vers les quartiers périphériques, puisqu'à l'intérieur de chacun des territoires couverts par les CLE, les quartiers dans lesquels se concentrent davantage leur clientèle sont également ceux que la CDÉC dessert. Ainsi, s'il devait y avoir un phénomène significatif de déplacement d'une population démunie du quartier Saint-Roch vers d'autres quartiers, nous croyons qu'il se refléterait à travers ces données.

Dossiers transférés entre les CLE des Quartiers-Historiques et de Charlesbourg			
De Quartiers-Historiques à Charlesbourg		De Charlesbourg à Quartiers-Historiques	
Année 2001 - 2002	151	Année 2001 - 2002	158
Année 2002 - 2003	176	Année 2002 - 2003	147
Année 2003 - 2004	145	Année 2003 - 2004	145
Total	472	Total	450

Compte tenu que les données s'étalent sur trois (3) ans, le solde migratoire entre les CLE des Quartiers-Historiques et Charlesbourg est assez peu probant. À peine 22 personnes de plus ont été transférées vers Charlesbourg. Il y a donc bel et bien un déplacement, mais celui-ci demeure pour l'instant plutôt subtil.

Dossiers transférés entre les CLE des Quartiers-Historiques et de Limoilou			
De Quartiers-Historiques à Limoilou		De Limoilou à Quartiers-Historiques	
Année 2001 - 2002	590	Année 2001 - 2002	543
Année 2002 - 2003	599	Année 2002 - 2003	540
Année 2003 - 2004	571	Année 2003 - 2004	577
Total	1 760	Total	1 660

Ici, le transfert de clientèle entre les CLE des Quartiers-Historiques et Limoilou est beaucoup plus significatif. Dans les trois dernières années, une centaine de personnes de plus ont été transférées vers Limoilou. Bien qu'au premier regard cela puisse sembler peu, cette donnée donne une bonne indication

d'une nouvelle répartition de la pauvreté sur le territoire de la ville de Québec. Tranquillement, les quartiers de Limoilou prennent la relève des quartiers du centre-ville comme principal pôle d'attraction de la pauvreté.

Dossiers transférés entre les CLE des Quartiers-Historiques et de Beauport			
De Quartiers-Historiques à Beauport		De Beauport à Quartiers-Historiques	
Année 2001 - 2002	195	Année 2001 - 2002	186
Année 2002 - 2003	214	Année 2002 - 2003	190
Année 2003 - 2004	166	Année 2003 - 2004	200
Total	575	Total	576

Le solde migratoire entre les CLE des Quartiers-Historiques et Beauport ne démontre aucune tendance significative.

Dossiers transférés entre les CLE de Charlesbourg et de Limoilou			
De Limoilou à Charlesbourg		De Charlesbourg à Limoilou	
Année 2001 - 2002	274	Année 2001 - 2002	276
Année 2002 - 2003	274	Année 2002 - 2003	312
Année 2003 - 2004	234	Année 2003 - 2004	281
Total	782	Total	869

Comme c'était le cas avec le CLE des Quartiers-Historiques, on remarque un déplacement des prestataires d'assistance-emploi vers Limoilou. Au total, 87 personnes de plus ont quitté Charlesbourg pour s'installer dans les quartiers de l'arrondissement Limoilou.

Dossiers transférés entre les CLE de Limoilou et de Beauport			
De Limoilou à Beauport		De Beauport à Limoilou	
Année 2001 - 2002	268	Année 2001 - 2002	286
Année 2002 - 2003	273	Année 2002 - 2003	267
Année 2003 - 2004	274	Année 2003 - 2004	238
Total	815	Total	791

Le solde migratoire entre les CLE de Limoilou et Beauport est peu significatif. Vingt-quatre (24) personnes de plus se sont déplacées vers Beauport en trois ans. Il est possible que ce déplacement se situe entre les quartiers Maizerets et Giffard. On sait d'ailleurs que le secteur d'Estimauville souffre d'un manque d'activités commerciales depuis quelques années. Il est possible que cette réalité soit le reflet d'une pauvreté sévissant dans le quartier Maizerets et qui, tranquillement, gagne du terrain dans Giffard.

Limoilou : une zone à surveiller

L'analyse des données qui précèdent a conduit l'équipe de recherche de la CDÉC à formuler l'affirmation suivante. Limoilou est désormais le principal pôle d'attraction des personnes démunies sur le territoire de la CDÉC. Bien sûr, d'autres zones présentent des bilans de pauvreté très préoccupants. Néanmoins, la quantité de personnes démunies dans les trois quartiers de Limoilou, combinée au fait qu'ils sont, plus que jamais, la principale destination des personnes prestataires d'assistance-emploi, nous amènent à conclure que ces quartiers devront dorénavant avoir une attention particulière de la part de tous les acteurs concernés par la pauvreté dans ce secteur. Au total, le bilan migratoire entre le CLE de Limoilou et les trois autres CLE, qui couvrent des quartiers desservis par la CDÉC, montre que 163 personnes de plus en trois ans se sont déplacées dans cette zone.

Saint-Roch : un mouvement d'exode se dessine

Au total, 121 personnes de plus ont quitté le territoire desservi par le CLE des Quartiers-Historiques pour les territoires des trois autres CLE, sur une période de trois ans. Nous croyons que cette donnée illustre une tendance à surveiller de près dans les années à venir. Elle marque effectivement un mouvement d'embourgeoisement qui pourrait s'accroître si la revitalisation du quartier Saint-Roch continue d'exercer une trop forte pression à la hausse sur le coût des loyers.

DEUXIÈME SECTION

ANALYSE QUANTITATIVE

L'arrivée d'une nouvelle population dans Saint-Roch

Toutes les personnes qui ont été rencontrées dans le cadre des entrevues exploratoires et semi-dirigées et qui travaillent dans des organisations situées dans le quartier Saint-Roch constatent l'arrivée d'une nouvelle population dans le quartier. Elle sont d'avis que ces nouveaux résidents, parfois qualifiés de *jeunes professionnels*, se sont principalement installés dans les nouvelles habitations en bordure de la falaise, dans la section sud du quartier.

Également, certains responsables d'organisations œuvrant essentiellement auprès d'une clientèle défavorisée constatent à la fois une augmentation récente de leur achalandage et aussi un rajeunissement de leur clientèle. Il faut cependant interpréter cette affirmation avec précaution. Ce changement du profil de leur clientèle peut être davantage le reflet de leurs efforts afin de s'adapter à ce nouveau type de clientèle, plutôt que le résultat d'une transformation du tissu social de Saint-Roch. Toutefois, l'arrivée d'institutions telles que la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels dans l'édifice de la Fabrique a certainement amené une nouvelle population dans le quartier qui désire habiter à proximité de leur lieu d'études. Souvent, ces étudiants subsistent avec des revenus modestes et feront ainsi des choix de consommation en fonction de leurs moyens. Ainsi, les friperies, comptoirs alimentaire, vestimentaire et communautaire deviennent des commerces et services attrayants pour cette clientèle. Aussi par son programme *atelier-logement*, la Ville a certainement encouragé la venue d'artistes au cœur de Québec. Il n'est pas exclu que ceux-ci puissent faire des choix de consommation similaires à ceux des étudiants.

Au quotidien, les responsables d'organisations perçoivent l'impact de l'arrivée de grandes institutions dans le quartier. Le midi, ils voient de nombreux travailleurs fréquenter des commerces. Toutefois, ces mêmes commerces semblent peu achalandés les soirs. Il paraît ainsi probable que très peu de travailleurs de ces institutions résident dans le quartier. D'ailleurs, une étude récente réalisée par la CDÉC auprès des travailleurs du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) démontre qu'une très faible part de ceux-ci projetaient venir s'installer à proximité de leur lieu de travail. Il faut ainsi conclure que la nouvelle population de la section sud de Saint-Roch constitue une infime minorité de l'ensemble des travailleurs du quartier. Aussi, il est probable qu'une part importante de ces nouveaux résidents travaillent à l'extérieur de Saint-Roch. La colline parlementaire demeure un pôle de concentration important de travailleurs et l'accès à la Haute-Ville par le secteur sud de Saint-Roch est facilité par la présence d'escaliers.

Le départ d'une population démunie

La plupart des personnes interrogées n'ont pas perçu de départ massif d'une population démunie vers d'autres quartiers, ces dernières années. Rien de surprenant à cela lorsqu'on met en perspective le revenu médian du quartier, soit 14 000 \$. La majorité des résidents de Saint-Roch doit donc toujours boucler son budget en réalisant de nombreuses contorsions financières. De l'avis de plusieurs, le secteur centre du quartier a connu peu de changements ces dernières années, à l'exception bien sûr de la revitalisation de la rue Saint-Joseph, entre la rue Dorchester et ce qui reste du mail Saint-Roch. La très vaste majorité des résidents de ce secteur connaît des conditions économiques tout aussi précaires qu'à l'époque où Saint-Roch était l'archétype du quartier pauvre.

Toutefois, la majorité des responsables d'organisations communautaires, qui ont participé à l'enquête, est d'avis qu'une petite part de leur clientèle a quitté le quartier. La raison la plus souvent invoquée est l'augmentation du coût des loyers. On a ainsi souligné que depuis le début des années 90, des bâtiments du quartier avaient été rénovés, ce qui aurait eu pour effet d'exercer une pression à la hausse sur le coût du loyer. Cette affirmation a d'ailleurs été confirmée lors de notre passage au Café-rencontre Centre-Ville où une soixantaine de personnes étaient venues prendre un repas. Parmi celles-ci, près d'une dizaine a affirmé avoir dû quitter le quartier au cours des dernières années en raison du coût de loyer dépassant leur capacité financière. Trois secteurs ont été désignés comme lieu actuel de résidence : Saint-Sauveur, Limoilou et Charlesbourg.

Il faut cependant nuancer quelque peu cette donnée. Il serait nettement exagéré de prétendre que ce phénomène est exclusif au quartier Saint-Roch. La crise du logement a traversé l'ensemble du territoire de la ville de Québec, ces dernières années. La tendance à l'augmentation du coût du logement locatif s'est donc fait sentir partout. Nombreuses ont été les personnes qui ont dû déménager pour cette raison. Le responsable du projet *Clé en main*, dont le travail consiste à trouver des logements pour des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, a d'ailleurs affirmé que les logements dans Saint-Roch ne lui paraissaient pas plus difficiles à trouver qu'ailleurs sur le territoire de la ville pour sa clientèle. Toutefois, les personnes bénéficiaires de ce projet reçoivent du supplément au loyer, ce qui peut constituer un atout significatif pour accéder à un logement abordable.

L'augmentation du coût du loyer n'est pas la seule raison qui explique le départ d'une population vulnérable. Il arrive souvent que les intervenants des organisations communautaires conseillent à leurs clients de quitter leur milieu, d'aller s'installer dans des endroits où les tentations plus ou moins licites se font plus rares.

Enfin, il ne faudrait pas passer sous silence que les édifices qui ont été construits pour loger l'École nationale d'administration publique et Télévision Quatre-Saisons, notamment, occupent des espaces où il y avait des logements auparavant. Par conséquent, plusieurs personnes au début du processus de revitalisation ont été forcées de quitter.

Une criminalité qui fuit...

En fait, selon plusieurs personnes sondées, un des changements les plus apparents dans Saint-Roch au cours des dernières années est la baisse de la criminalité visible. La prostitution, encore présente, ne semble plus être autant concentrée dans ce quartier. Désormais, elle se répartirait dans des quartiers comme Saint-Sauveur et Vieux-Limoilou. Les *piqueries* sont également beaucoup moins nombreuses depuis que les organismes du quartier et les forces policières se sont mobilisés et concertés autour du phénomène pour poser des actions allant dans le même sens. Il ne faut cependant pas croire que les *piqueries* sont devenues totalement absentes du centre-ville. Dans le cadre du processus de consultation publique conduisant à la mise en œuvre du plan directeur de quartier, plusieurs résidents de Saint-Sauveur se sont montrés préoccupés d'un possible déplacement de ce type de lieux dans leur secteur. Des seringues seraient régulièrement retrouvées dans les parcs. Ils ont ainsi l'intention d'inciter la Ville à établir des zones de tolérance zéro dans leur quartier.

L'intensification de la présence policière dans Saint-Roch aurait aussi eu une incidence sur le déplacement d'individus qui tireraient avantage à se faire oublier. Ces derniers quittent le centre-ville et s'établissent dans des lieux plus reculés. Une personne travaillant au Centre de santé et des services sociaux Orléans a d'ailleurs confirmé avoir observé ce phénomène sur son territoire d'intervention. Des gens qui ont intérêt à s'éloigner de la surveillance policière trouvent refuge sur la Côte de Beaupré.

L'embourgeoisement du quartier Saint-Roch : des craintes fondées ?

Pour l'instant, les responsables d'organisations rencontrés dans le cadre de l'enquête ne constatent pas de mouvement migratoire trop apparent bien qu'ils connaissent, pour la plupart, des cas de personnes démunies qui ont dû quitter le centre-ville. Or, ils considèrent presque à l'unanimité que tôt ou tard, un phénomène d'embourgeoisement finira par apparaître dans Saint-Roch. Selon plusieurs, si les efforts de revitalisation s'étendent à la rue Du Pont dans le secteur centre, les personnes qui demeurent dans les maisons de chambres dans ce secteur pourraient être obligées de quitter le quartier.

Également, l'éventuelle fin du moratoire sur la reconversion des logements locatifs en copropriété divise (condos) fait craindre à plusieurs personnes interrogées la perte de logements abordables accessibles à une population moins fortunée. Depuis peu, le taux d'inoccupation tend à augmenter. Il se situe autour de 1 % dans ce secteur. Si la tendance se maintient, il pourrait revenir au-dessus de 3 %. La Ville pourrait alors être tentée de mettre un terme au moratoire qui empêchait un propriétaire de convertir son bâtiment destiné au logement locatif.⁷

Le moratoire sur la reconversion des unités de logement comporte aussi ses limites. Il est certes impossible de convertir un logement locatif en copropriété divise mais possible de le faire pour une propriété indivise. Ainsi, les acquéreurs d'un bâtiment peuvent tout à fait légalement partager des droits sur l'ensemble de l'immeuble et s'entendre entre eux sur l'espace qu'ils occuperont respectivement dans la propriété. Par exemple, trois individus pourraient acheter un triplex en copropriété indivise, envoyer un avis de reprise de possession aux locataires occupants, occuper ensuite chacun un tiers de l'immeuble et détenir un tiers des droits sur l'ensemble de la propriété. Cette méthode pourrait devenir de plus en plus courante dans le quartier ce qui mériterait sans doute une investigation particulière.

Une nouvelle mixité sociale remise en cause

La plupart des personnes sondées se sont dites d'avis que la récente arrivée de résidents plus aisés dans le quartier faisait en sorte que des citoyens de classes sociales différentes se côtoyaient dans Saint-Roch. Toutefois, ils ajoutaient qu'il est excessif de parler de réelle mixité sociale. En d'autres termes, ce n'est pas parce que des résidents de conditions sociale et économique différentes partagent un espace commun qu'ils ont de véritables liens les uns avec les autres. La mixité supposerait plutôt l'échange et une plus grande connaissance mutuelle.

Des ponts entre les nouveaux résidents et les plus anciens restent donc à bâtir. Certaines personnes interrogées ont avancé des idées allant dans ce sens. L'un d'entre eux voit les immigrants comme une potentialité de réelle mixité sociale. Plus de 7 % de la population totale du quartier est d'origine immigrante. Leur condition socio-économique se rapproche davantage des résidents qui occupent la section centre du quartier. Toutefois, ils sont susceptibles d'offrir au quartier une diversité culturelle qui pourrait inciter les nouveaux résidents à s'investir davantage sur l'ensemble de leur nouveau quartier. Ainsi, il serait sans doute approprié d'organiser des journées interculturelles où l'ensemble des résidents du quartier pourraient se côtoyer et se mêler davantage.

Une autre idée est également ressortie de l'enquête. Un responsable d'organisation œuvrant auprès des jeunes a mentionné que les valeurs tournant autour de l'environnement pourraient être mobilisatrices pour une large part de la population. Il a notamment indiqué que plusieurs jeunes n'ont pas le même sentiment d'appartenance que les générations précédentes. Ils sont ainsi moins portés à s'enraciner dans un quartier, mais davantage à s'identifier à des valeurs universelles. En parallèle, on peut supposer qu'une part importante de la nouvelle population jeune et aisée puisse adhérer également à ce schéma de valeurs. La présence du nouveau commerce *Moutain Equipment Coop* qui vise le marché des nouveaux résidents témoigne, de l'avis de cette personne, de valeurs se rapprochant de celles des jeunes qu'il dessert : environnement, liberté, voyage, plein-air, etc. Il reste cependant à traduire cette idée en action concrète. Quels types d'événements pourraient rejoindre les strates disparates du quartier ?

7. Cette information est tirée d'une entrevue réalisée auprès d'un fonctionnaire de la Ville.

PISTES D'ACTION

En regard des résultats de l'enquête, cinq pistes d'actions ont retenues notre attention.

1. Maintenir la pression afin que le moratoire sur la reconversion de logements locatifs en copropriété divise soit maintenu.
2. Documenter le phénomène de reconversion des logements locatifs en copropriété indivise pour en mesurer l'ampleur.
3. Favoriser l'organisation d'événements rassembleurs dans le quartier Saint-Roch qui seraient de nature à attirer des personnes issues de classes sociales différentes.
4. Permettre aux résidents plus démunis de Saint-Roch de bénéficier de la revitalisation récente du quartier: en favorisant notamment l'embauche locale et en implantant des petits commerces de proximité pouvant répondre aux besoins des travailleurs et institutions du quartier.
5. Mettre en valeur l'aspect interculturel du quartier afin de favoriser une plus grande mixité sociale.

CONCLUSION

Au départ, l'idée derrière cette enquête était de mesurer l'hypothèse que nous avons émis le printemps dernier. Nous avons alors avancé, en regard des différents indicateurs socio-économique contenus dans le document *Territoire en mutation*, qu'il était possible qu'une population démunie ait quitté Saint-Roch pour se diriger vers des quartiers en marge du centre-ville. Les quartiers identifiés étaient Maizerets, Giffard et Saint-Rodrigue. L'information recueillie depuis nous amène à invalider l'hypothèse en partie. Il n'y a pas de mouvement migratoire significatif entre les quartiers visés par l'étude. Toutefois, comme le démontre les données sur le transfert des prestataires d'assistance-emploi, une tendance se dessine. Plus de prestataires sont transférés vers Limoilou qu'au centre-ville. Cet indice démontre, selon nous, un mouvement ou une tendance à l'embourgeoisement qui s'est enclenché. Nous croyons que la vigilance est de mise pour freiner ce mouvement.

D'autres facteurs plus importants que le déplacement des personnes démunies du centre-ville expliquent le recul des différents indicateurs socio-économique dans Maizerets, Giffard et Saint-Rodrigue. Pour Maizerets, une concentration de HLM sur son territoire, dont la population est très défavorisée, ainsi qu'une forte présence de familles monoparentales sont des raisons plausibles. Pour Giffard et Saint-Rodrigue, le vieillissement de la population explique en majeure partie la dégradation des indices.

Si on ne peut d'une part affirmer qu'une population significative se déplace vers Maizerets, Giffard et Saint-Rodrigue, on peut tout de même voir que Limoilou remplace désormais les quartiers centraux de la Basse-Ville comme principale pôle d'attraction des personnes appauvries. Il semble maintenant acquis que les personnes touchées par les indices de défavorisation et qui sont forcées de déménager soient davantage portées à se trouver un logement dans un des quartiers de Limoilou. Ce secteur devra donc recevoir toute l'attention requise au cours des prochaines années

ANNEXES

QUARTIERS EN ACTIONS !

QUESTIONNAIRE

Le déplacement des populations et les besoins des organisations

Au printemps 2004, dans le cadre du projet *Quartiers en Actions !*, la CDÉC de Québec réalisait le portrait de son territoire. Plusieurs indices laissaient entrevoir des déplacements de population entre 4 quartiers : Saint-Roch, Maizerets, Saint-Rodrigue et Giffard. À partir de ces données sommaires, nous avons décidé de pousser l'enquête plus loin. C'est dans cette perspective que votre organisation a été identifiée comme interlocuteur afin de nous renseigner davantage sur ce phénomène. Il s'agit d'une entrevue semi-dirigée combinant questions ouvertes et fermées.

Entrevue no. _____

Date _____

Heure _____

Identification du répondant

Nom de la personne

Fonction

Nom de l'organisation

Mission de l'organisation

Quartiers

- Saint-Roch
- Saint-Rodrigue
- Maizerets
- Giffard

Clientèle :

- Enfants et adolescents 0-16 ans
- Jeunes 16-35 ans
- Adultes 36-64 ans
- Aînés 65 ans et plus
- Famille
- Femmes
- Hommes
- Autre : _____

Champs d'intervention :

- Aide alimentaire et matérielle
- Aide financière aux individus
- Alcoolisme, toxicomanie, autres dépendances
- Bénévolat
- Compétences parentales
- Culture et loisirs
- Défense des droits
- Éducation
- Formation aux adultes
- Hébergement
- Immigration et communauté culturelle
- Logement
- Monoparentalité
- Pauvreté
- Santé mentale
- Santé physique
- Travail et intégration en emploi
- Autre : _____

Migration

1. **Au cours des cinq (5) dernières années, avez-vous observé sur votre territoire d'intervention, l'arrivée d'une population provenant de l'extérieur de votre quartier?**
 - Oui
 - Non

Si la réponse est non, passez à la question 7

2. À votre connaissance, de quel(s) quartier(s) ces arrivants provenaient-ils ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Saint-Jean-Baptiste | <input type="checkbox"/> Lairer |
| <input type="checkbox"/> Saint-Roch | <input type="checkbox"/> Duberger |
| <input type="checkbox"/> Saint-Sauveur | <input type="checkbox"/> Les Saules |
| <input type="checkbox"/> Vieux-Limoilou | <input type="checkbox"/> Vanier |
| <input type="checkbox"/> Maizerets | <input type="checkbox"/> Giffard |
| <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Saint-Rodrigue |

Autre : _____

3. Comptez-vous dans votre clientèle des personnes en provenance de ce(s) quartier(s) ?

- Oui
 Non

4. À combien estimez-vous le pourcentage de votre clientèle provenant de ce(s) quartier(s) ? _____

5. Selon vous, quelles sont les principales raisons qui poussent ces arrivants à quitter leur quartier d'origine ?

6. Selon vous, quelles sont les principales raisons qui ont poussé ces personnes à choisir le quartier

_____ comme lieu de résidence ?

7. Au cours des cinq (5) dernières années, avez-vous observé sur votre territoire d'intervention, le départ d'une population vers d'autres quartiers ?

- Oui
 Non

Si la réponse est non, passez à la question 10

8. À votre connaissance, dans quel(s) quartier(s) ces personnes sont-elles principalement allées ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Saint-Jean-Baptiste | <input type="checkbox"/> Lairer |
| <input type="checkbox"/> Saint-Roch | <input type="checkbox"/> Duberger |
| <input type="checkbox"/> Saint-Sauveur | <input type="checkbox"/> Les Saules |
| <input type="checkbox"/> Vieux-Limoilou | <input type="checkbox"/> Vanier |
| <input type="checkbox"/> Maizerets | <input type="checkbox"/> Giffard |
| <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Saint-Rodrigue |

Autre : _____

9. Selon vous, quelles sont les principales raisons qui ont poussé les gens à quitter leur quartier ?

10. Considérez-vous que des déplacements de population ont affecté le profil de votre clientèle ?

- Oui
 Non

Si la réponse est non, passez à la section suivante

10.1 Ce changement dans le profil de votre clientèle engendre-t-il de nouveaux besoins pour votre organisation ?

- Oui
 Non

Si la réponse est non, passez à la section suivante

10.2 Quels sont ces nouveaux besoins :

Fin du questionnaire

Merci de votre collaboration

LISTE DES ORGANISATIONS SONDÉES

Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Bureau animation et information logement (BAIL)
Café-rencontre Centre-Ville
Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier
Centre local d'emploi de Limoilou
Centre local d'emploi des Quartiers-Historiques
Centre multiethnique de Québec
Conseil de quartier Saint-Roch*
CLSC-CHSLD Basse-Ville - Limoilou - Vanier
CLSC La Source
CLSC Orléans
Comptoir communautaire Saint-Joseph
Maison de Lauberivière
Projet Clé en main
Programme d'encadrement clinique et d'hébergement
Société Saint-Vincent-de-Paul
Ville de Québec**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GAGNÉ, Mathieu et Louis Philibert-Morissette. L'embourgeoisement du quartier Saint-Roch de 1991 à 2001, BAIL, 2004, 87 p.

CDÉC DE QUÉBEC, Quartiers en Actions, Territoire en mutation, 2004, 72 p

GORROZ, Anne-Rose et al. Étude et prospective sur la gentrification dans un quartier central de Montréal, Montréal, Éditions CÉRAP, 1985, 142 p.

LAVERDIÈRE, Jacques. Portrait de la pauvreté sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier, Étude de la vulnérabilité socio-économique des quartiers et des secteurs de dénombrement, CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier, 2001, 150 p.

STATISTIQUE Canada. Recensement canadien de 1996, données traitées par l'Institut de la Statistique du Québec

STATISTIQUE Canada. Recensement canadien de 2001, données traitées par l'Institut de la Statistique du Québec

TOUSIGNANT, Francis, www.arch.mcgill.ca/prof/mellin/arch671/winter2004

VILLE DE QUÉBEC, www.ville.quebec.qc.ca/fr/affaires

* L'entrevue a été réalisée avec monsieur Marcel Landry, ex-président du conseil de quartier puisqu'il était responsable de l'organisme au moment où la revitalisation du quartier était à son apogée.

** Pour la Ville de Québec, deux entrevues exploratoires ont été faites. L'une avec un intervenant du bureau de l'arrondissement La Cité, l'autre avec une personne du Service du développement économique.

Coordonnatrice du projet :
Lorraine Pominville

Recherche, analyse et rédaction :
Jean-Philippe Boucher

Révisseur-correctrice :
Lorraine Pominville

Réalisation infographique :
Bleu Outremer

Novembre 2004



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development



Caisse d'économie Desjardins
des Travailleuses et Travailleurs (Québec)



Desjardins
Caisse populaire du Vallon



Une participation de :
• Emploi-Québec Capitale-Nationale
• Bureau de la Capitale-Nationale
• Ministre du Travail et député de Jean-Lesage